Publications

Creating Economic Opportunities for First Nations in Rural Canada[1]

Jack Smyth
Chief, Forestry Development and Aboriginal Affairs
Canadian Forest Service, Natural Resources Canada
Ottawa, Canada

Table of Contents

INTRODUCTION
THE FIRST NATION FORESTRY PROGRAM

- **Overview**
- **Purpose and Objectives**
- **Administration and Management**
- **National Management Committee**
- **Provincial and Territorial Management Committees**
- **Program Funding and First Nation Response**
- **Partnerships**

CREATING ECONOMIC OPPORTUNITIES

- **Log Home Building in Berens River**
- **Forestry and Value-Added Products Make a Good Combination**

SUMMARY

INTRODUCTION

Reliance on and respect for natural resources have always shaped the lives of Canada's First peoples. Approximately 75% of the 609 First Nation communities located across the country are found within the boreal and temperate forest regions. The 2,497 Indian reserves comprise a total area of over 3 million hectares, of which1.4 million are forested. Although many reserve forest lands are too small to support large scale, long term commercial forestry, they offer a foundation upon which First Nations can build technical capacity, develop on- and off-reserve business partnerships, maintain their spiritual and cultural connection with the land, and continue to carry on traditional uses such as hunting and trapping, fishing, and the gathering of edible foods. Forest sector activities throughout rural Canada offer employment and business opportunities to a

growing First Nation population.

The First Nation Forestry Program (FNFP) works in partnership with First Nations and their communities to develop economic opportunities associated with forest land activities from which viability and sustainable long-term jobs can be created. This paper describes the FNFP and provides several examples of the type of employment and capacity building initiatives implemented by First Nations with funding assistance from the program and other non-native partners.

[1] This paper was presented at the IUFRO Working Party "Forestry and Rural Development in Industrialized Countries" (6.11.02) International Symposium ***"New Opportunities for Forest-Related Rural Development"*** organized by the University of Aberdeen, Scotland and the European Forest Institute in Aberdeen, August, 1999.

[Table of Contents]

The First Nation Forestry Program

Overview

The FNFP, a joint program between the federal Department of Natural Resources, (Canadian Forest Service (CFS)) and the Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND), was launched as a national program for a five year period in

The FNFP provides First Nation communities the opportunity to look beyond reserve boundaries and explore options from which community members might benefit economically through involvement and investment in forest sector activities. Initiatives beyond the reserve boundary usually involves a working relationship with the local forest industry or provincial or territorial government. The development of these working relationships, often leading to a partnership arrangement, is one of main reasons the FNFP has become as successful as it has over the past three years.

Purpose and Objectives

The program was designed to improve economic conditions in status Indian communities with full consideration of the principles of sustainable forest management. To achieve the program purpose, the following four objectives were established:

- to enhance the capacity of First Nations to operate and participate in forest-based businesses and increase the number of long-term jobs in forestry;
- to increase First Nation cooperation and partnership;
- to investigate the feasibility of trust funds, capital pools, or other similar mechanisms for financing First Nation forestry development; and,
- to enhance the capacity of First Nations to sustainably manage reserve forests.

Administration and Management

Administration of the FNFP is a two-tiered structure comprising a National Management Committee (NMC) located in Ottawa and management committees established in each province and territory (PTMCs), except the new Territory of Nunavut. The program was purposely

structured to ensure that decisions related to all aspects of program administration and management are made at the grassroots level. Differences between provinces and territories such as forest types, size of reserve forests, stage of development of First Nation communities in forestry, impending land claims and provincial policies influence individual provincial and territorial program decisions and direction.

National Management Committee

The NMC is responsible for the overall implementation of the program. It provides administrative direction, develops policy to ensure the uniform and consistent implementation of the program nationally, allocates annual program funds, and manages central program and administrative activities. It encourages knowledge and information generated from participants' projects and other activities are effectively shared with First Nations across the country. The Committee comprises one appointed representative from the CFS, DIAND, and the First Nations community.

Provincial and Territorial Management Committees

At a minimum, PTMC membership comprises First Nation, CFS and DIAND representation. Each committee assumes overall administrative and management responsibility within its jurisdiction, including project acceptance, review and approval, program delivery, allocation of federal funds, communications, and project monitoring. During the first year of the program, 1996-97, each committee was given the responsibility by the NMC to develop a statement of strategic direction for the program for the five-year period. In their statements, the management committees of New Brunswick, Nova Scotia, Newfoundland and the Yukon Territory, for example, chose to concentrate the greater part of their effort in support of Objective 4 which focuses on capacity-building initiatives, preparing and updating forest management plans and implementing silvicultural activities on reserve forest lands to upgrade forest quality, and productivity. Management committees in British Columbia, Alberta and Manitoba, on the other hand, chose to focus their attention on Objective1 which is primarily business opportunity identification, on-the-job experience, and business skill development.

Representatives from a provincial or territorial government or the forest industry are invited to sit on a management committee, if the committee believes these representatives can provide opportunities to enhance the program. Presently, the management committees in British Columbia, Saskatchewan, New Brunswick and the Northwest Territories have a provincial or territorial government representative; New Brunswick and British Columbia each have a forest industry representative.

Program Funding and First Nation Response

Federal funding for the five-year period ending March 31, 2001 is $24.9 million. As shown in Table 1, federal funding declines over the five years from $5.9 million in 1996/97 to $4.0 million in 2000/01. At the time the program was developed, it was anticipated that First Nations would contribute financially towards approved project costs commencing at a minimum of $1.77 million (30% of total federal funding) in 1996/97 and increasing to $2.8 million (70%) in 2000/01.

Since the program became operational in 1996, it has attracted substantial First Nation interest from every corner of Canada. In its first year, the FNFP received a total of 329 project proposals

of which 175 were approved. In its second year, 295 proposals were received of which 197 were approved. Last year, 1998/99, 283 proposals were received of which 211 were approved. Total value of these approved projects was $11.9 million, $17.5 million, and $14.7 million, respectively.

As discussed below, First Nations not only rose to the opportunity to participate in the program, but also encouraged the cooperation and participation of the non-native community as partners in project funding and implementation.

Table 1. First Nation Forestry Program Funding Profile 1996-2001

Funding Source	1996-1997 $ million	1997-1998 $ million	1998-1999 $ million	1999-2000 $ million	2000-2001 $ million
INAC	5.00	3.75	3.25	2.75	2.25
CFS	.90	1.75	1.75	1.75	1.75
Supp. Funding[1]	-	-	-	.50	-
Sub-Total	5.90	5.50	5.00	5.00	4.00
Other Sources[2]	1.77	2.20	2.50	2.70	2.80
Total	7.67	**7.70**	**7.50**	**7.70**	**6.80**

[1] Supplementary funding of $500 thousand for First Nation professional training and capacity building initiatives.

[2] Includes increasing First Nation share of project costs and developing partnerships with other interested parties.

Partnerships

An underlying principle of the FNFP is that First Nations are expected to contribute financially towards project costs. They are also encouraged to seek out non-native partners who are interested in financially supporting their initiatives. During the past three years, First Nations have been exceedingly resourceful and successful in leveraging funds from a number of different sources such as federal and provincial government agencies, the forest industry, and the forest consulting industry. These partnerships have provided First Nations with outside expertise that they may not have had otherwise. Additionally, these arrangements have strengthened the FNFP and, as well, ensure the successful completion of most projects. Table 2 provides a summary of the level of funding contributed by First Nations and non-native partners towards project costs in the first three years of the program.

Table 2 First Nations and Partner Funding $millions

Year	FNFP	First Nations	Other Sources	Total First Nations and Other	Program Leverage Ratio
1996/97	5.9	4.0	1.9	6.1	1:1.0
1997/98	5.5	6.6	5.3	11.9	1:2.2
1998/99	5.0	3.7	6.0	9.7	1:1.9

[Table of Contents]

Creating Economic Opportunities

The FNFP has provided financial assistance to over 580 projects in the first three years of the program. As an economic development program, many projects have succeeded in becoming viable business ventures creating both short and long term employment opportunities for First Nations; other projects, particularly those related to reserve forest management, are longer term and are creating community capacity in forest management as well as seasonal and yearly employment for band members. The following two success stories are representative of the many projects associated with the program.

Log Home Building in Berens River

The Berens River Reserve is a small First Nation community with a total registered population of approximately 2,100 band members. Its location is approximately 275 kilometres north of Winnipeg, Manitoba. Employment opportunities in this remote area of the province are minimal for on-reserve band members. Current unemployment stands at approximately 80%. The idea of constructing log buildings on-reserve arose from the idea that trees of a certain quality would be better used in buildings and other value-added products than as pulp at the local pulp and paper mill. From a feasibility study of potential economic opportunities based on the forest that surrounds the community, the band decided to construct a number of log buildings as a demonstration project of adding value to forest products.

In early 1997, the FNFP approved a community project to send several band members to a course on log home building. Following the course, work began on the reserve constructing a lodge-like structure with the help of a non-native log building expert of 27 years of experience. Over the summer, six band members were trained on-site in log building and up to 20 native students were involved in assisting in its construction. The lodge, to be used for visitor accommodation, meetings and other events, was the first project that tested the newly acquired skills of everyone involved.

The work entailed peeling, scribing and craning the logs to set each in place. Eight weeks were spent training on log work and eight weeks piecing the roof together, the most complicated part of building the facility. Today, the 2,200 square foot building is complete. It boasts a cathedral ceiling, walkout terrace and a unique roof style. Six self-contained cabins, accommodation for visitors to stay while using the lodge, will be built in close proximity to the lodge. A second building of 1,600 square feet was built during the summer of 1998.

The project has been important for the community where most commodities cost at least 40 percent more than in the city. Most importantly, the project has helped young people from the community build their skills and learn how to work together as team members. In addition to their own funding and that of the FNFP, the Berens River community was able to obtain partnership funding from a number of other public and private sources to allow them to bring the project to fruition. Now that the community has successfully completed this phase of its business plan, it is ready to seriously think about establishing a sawmill that will complement their future plans including log home building.

Forestry and Value Added Products Make a Good Combination

Eel Ground, a small reserve (2,639 ha) of just over 775 registered band members and located in rural eastern New Brunswick, began managing its 2,500 hectares of productive forested land in the early 1990s. For the 150 years preceding this, native and non-native use of the forest was neither monitored nor controlled leaving the land in a poor, unproductive state with a low volume of marketable trees.

In 1990, a management plan prepared for the reserve forest was implemented. The plan indicated that it would take a significant amount of time and financial resources to rehabilitate the forest and return it to a state where timber could be commercially harvested. Despite the challenges, the band chose to implement the plan and return the forest to a sustainable level of production. At the same time, many band members perceived the forest as an employment opportunity, particularly when the unemployment rate was running at 70%.

In addition to practicing the traditional western style of forest management practices, cultural and spiritual values became very much a part of the management plan. At Eel Ground, there are a number of areas within the forest where traditional values outweigh economic values and the land is left untouched.

When the management plan was first implemented, and for a number of years following, lack of First Nation experience in forest management and timber production made it necessary to rely heavily on financial and technical assistance from government and the academic community. Since 1996, the FNFP has provided financial assistance for a number of prescribed silvicultural activities such as pre-commercial thinning, semi-commercial thinning and residual removal.

In 1995, the community acquired a small portable sawmill and planer and constructed a dry kiln to process most of the material extracted in the residual removals. A small business was established under the name *Straight Arrow Specialized Lumber Products* to manufacture a number of specialized products such as eastern white cedar boards which are sold locally as paneling and deck kits. As well, custom lawn and patio furniture is manufactured in response to a growing demand for this type of product. In 1996, a two year contract between the First Nation and Eagle Forest Products Limited, a local wafer board plant, was signed to produce 350 thousand wooden stringers annually. By providing value-added wood products on demand, Eel Ground First Nation is developing a unique market niche in eastern New Brunswick and creating employment opportunities for band members. Revenues from the sale of these products help augment the band's treasury and underwrite some of the forest management costs. Employment presently runs about 12 forest workers, 6 in wood processing and 3 in administration. Despite its continued reliance on financial assistance from government, the need for that assistance has declined substantially. Eel Ground has worked hard over the past decade to demonstrate what intensive management can do to an unproductive forest and the opportunities to turn once discarded residual material into value-added products.

Today, Eel Ground's forest management and business operations have become a model and inspiration for other First Nation communities in the province and elsewhere. Its approach to integrate community values into its management plan has resulted in a revival of interest in native values and ways of life.

[Table of Contents]

Summary

For many First Nations, land and natural resources offer an important opportunity for creating employment and economic development. The federal government is committed to helping First peoples build strength and self-sufficiency in the forest sector. The FNFP represents a modest, but important contribution towards these goals in many communities located throughout rural Canada.

A major factor in the success of the FNFP is related to the First Nation - non-native partnerships that have developed to assist in the implementation of projects. Since the program was launched in 1996, First Nations and other partners have contributed $27.8 million against federal funding of $16.4 million, far exceeding the original anticipated level of First Nation contributions. The business developments and new opportunities that have evolved for First Nations through partnerships have vividly demonstrated the importance of these arrangements.

The FNFP is viewed as more than just a program; it is a concept and a process that ushers in a new relationship between First Nations, government and the private sector. Through their involvement in the program, First Nations have clearly demonstrated their commitment to working within the program parameters to help achieve individual First Nation community objectives in forestry.

[Table of Contents]

Publications

Création de possibilités de développement économique pour les Premières nations dans le Canada rural (1)

Jack Smyth
Chef, Développement forestier et affaires autochtones
Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada
Ottawa, Canada

Tables des matières

1. Introduction
2. Le Programme forestier des Premières nations
3. Aperçu
4. Raison d'être et objectifs
5. Administration et gestion
6. Comité de gestion national
7. Comités de gestion provinciaux et territoriaux
8. Réponse des Premières nations au Programme de financement
9. Partenariats
10. Création d'occasions de développement économique
11. Construction d'habitations pièce sur pièce à Berens River
12. Foresterie et produits à valeur ajoutée font bon ménage
13. Résumée

Introduction

La dépendance vis-à-vis des ressources naturelles et le respect qu'elles inspirent ont toujours façonné la vie des Autochtones du Canada. Environ 75 % de leurs collectivités à travers le pays se trouvent dans les régions forestières boréales et tempérées. Les 2 497 réserves indiennes occupent plus de 3 millions d'hectares, dont 1,4 million sont recouverts de forêts. Quoique de nombreux terrains forestiers dans les réserves soient trop petits pour soutenir à long terme une exploitation forestière commerciale de grande envergure, ils offrent une base à partir de laquelle les Premières nations peuvent édifier une capacité technique, former des partenariats d'affaires sur place et à l'extérieur, entretenir leurs liens spirituels et culturels avec la terre et poursuivre leurs activités traditionnelles de chasse, de piégeage, de pêche et de cueillette de nourriture. Les activités du secteur des forêts dans le Canada rural procurent des possibilités d'affaires et

d'emploi à une population autochtone en pleine croissance.

Le Programme forestier des Premières nations (PFPN) travaille en partenariat avec les Autochtones et leurs collectivités, à la création de possibilités de développement économique en foresterie que l'on veut durables et génératrices d'emplois de longue durée. Cette communication décrit le PFPN et cite plusieurs exemples d'initiatives de création d'emplois et de renforcement des capacités de mises en œuvre par les Premières nations avec l'aide financière du Programme et de partenaires non autochtones.

[Tables des matières]

Le Programme forestier des Premières nations

Aperçu

Le PFPN, programme commun du Service canadien des Forêts (SCF), du ministère des Ressources naturelles et du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien (MAINC), a été mis en place sur une base nationale pour une période de cinq ans.

Le PFPN offre aux collectivités de Premières nations l'occasion d'explorer hors de leurs réserves, des options dont leurs membres pourraient profiter en s'engageant et en investissant dans des activités du secteur forestier. Les initiatives hors réserves concernent d'habitude les relations de travail avec l'industrie ou avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. L'établissement de ces relations, aboutissant souvent à des ententes de partenariat, est l'une des raisons principales du succès que PFPN a connu au cours des trois dernières années.

[Tables des matières]

Raison d'être et objectifs

Ce programme a été conçu pour améliorer les conditions économiques des collectivités des Indiens de plein droit, dans le plus grand respect des principes de l'aménagement forestier durable. À cet effet, les objectifs suivants ont été fixés :

- renforcer la capacité des Premières nations à exploiter des entreprises axées sur les ressources forestières et à y participer, et augmenter le nombre d'emplois à long terme en foresterie;
- augmenter la collaboration et les partenariats chez les Premières nations;
- étudier la faisabilité de l'établissement de fonds d'affectation spéciale, de la mise en commun de capitaux ou d'autres mécanismes semblables pour financer la valorisation des ressources forestières autochtones;
- renforcer la capacité des Premières nations à exploiter de façon durable les forêts de leurs

réserves .

[Tables des matières]

Administration et gestion

Le PFPN est administré à deux niveaux : par le Comité de gestion national (CGN), situé à Ottawa, et par les Comités de gestion provinciaux et territoriaux (CGPT), établis dans chaque province et territoire, sauf dans le nouveau territoire du Nunavut. Le Programme a été aussi structuré de manière que les décisions ayant trait à toutes les facettes de son administration et de sa gestion sont prises à la base. Les différences entre les provinces et les territoires concernant les types de forêts, la superficie des forêts des réserves, le niveau atteint par les collectivités autochtones en matière de foresterie, l'imminence de revendications territoriales et les politiques provinciales influent toutes sur les décisions que prennent les provinces et les territoires à l'égard du Programme et de son orientation.

[Tables des matières]

Comité de gestion national

Le CGN est responsable de la mise en œuvre générale du Programme. Il en imprime l'orientation administrative, en élabore les politiques visant à assurer l'uniformité et la cohérence de son application à l'échelle nationale, distribue les fonds affectés à son financement annuel et en gère les activités centrales et administratives. Il favorise la connaissance et l'information générée par les projets de participants et par d'autres activités partagées avec les Premières nations dans tout le pays. Il est formé d'un membre délégué du SCF du MAINC et des Premières nations.

[Tables des matières]

Comités de gestion provinciaux et territoriaux

Au minimum, les CGPT sont formés des membres délégués des Premières nations, du SCF et du MAINC. Chacun d'entre eux est responsable de l'ensemble des tâches administratives et de gestion qui sont de son ressort, notamment en ce qui concerne l'acceptation et la surveillance des projets, l'examen, l'approbation et la mise en œuvre du Programme, l'affectation des fonds fédéraux et les communications. En 1996-1997, au cours de la première année du Programme, le CGN à chargé chaque Comité d'élaborer un énoncé d'orientation stratégique pour une période de cinq ans. Dans leurs énoncés respectifs, les Comités du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et du Yukon ont choisi de se concentrer sur l'objectif 4 : renforcer les capacités, élaborer et mettre à jour des plans d'aménagement forestier et mettre en œuvre des activités sylvicoles sur les terrains forestiers des réserves dans le but d'en accroître la qualité et la productivité. En revanche, les Comités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Manitoba ont privilégié l'objectif 1 : déceler les occasions d'affaires, apprendre en milieu de travail et

améliorer les compétences en affaires.

Des représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux et de l'industrie forestière sont invités à siéger au Comité de gestion, si celui-ci les juge aptes à contribuer à l'essor du Programme. À l'heure actuelle, les Comités de gestion de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et des Territoires du Nord-Ouest ont un délégué provincial ou territorial. Ceux du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique comptent tous deux un délégué de l'industrie forestière.

[Tables des matières]

Réponse des Premières nations au Programme de financement

Un financement fédéral de 24,9 M$ est prévu pour une période de cinq ans prenant fin le 31 mars 2001. Comme l'indique le Tableau 1, le montant s'amenuisera tout au long des cinq années, commençant à 5,9 M$ en 1996-1997 et se terminant à 4,0 M$ en 2000-2001. Au moment de la création du Programme, on prévoyait que les Premières nations contribueraient financièrement aux coûts de projets approuvés, depuis un minimum de 1,77 M$ (30 % du financement total fédéral) en 1996-1997, jusqu'à 2,8 M$ (70 %) en 2000-2001.

Depuis son lancement en 1996, le Programme a suscité partout au Canada un intérêt considérable de la part des Premières nations. Au cours de la première année, il a reçu un total de 329 propositions de projets, dont 175 ont été approuvées. La deuxième année, 295 propositions ont été reçues et 197 ont été approuvées. L'an dernier (1998-1999), 283 propositions ont été reçues et 211 ont été approuvées. La valeur totale des projets approuvés chaque année a été respectivement de 11,9 M$, 17,5 M$ et 14,7 M$.

Comme nous le verrons plus bas, non seulement les Premières nations ont saisi l'occasion de participer au Programme, mais elles ont su favoriser la coopération et la participation de collectivités non autochtones à son financement et sa mise en œuvre.

Tableau 1 Profil de financement du Programme forestier des Premières nations 1996-2001

Sources de financement	1996-1997 M $	1997-1998 M $	1998-1999 M $	1999-2000 M $	2000-2001 M $
AINC	5,00	3,75	3,25	2,75	2,25
SCF	0,90	1,75	1,75	1,75	1,75
Financement supp.[1]	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00
Sous-total	5,90	5,50	5,00	5,00	4,00
Autres sources[2]	1,77	2,20	2,50	2,70	2,80
Total	**7,67**	**7,70**	**7,50**	**7,70**	**6,80**

[1] Financement supplémentaire de 500 k$ destiné à la formation professionnelle des Premières nations ainsi qu'à des initiatives de renforcement des capacités.

[2] Comporte une part croissante des coûts pris en charge par les Premières nations et par le biais de partenariats avec d'autres intervenants.

[Tables des matières]

Partenariats

Un principe fondamental du PFPN est la participation financière des Premières nations aux coûts des projets. Celles-ci sont en outre encouragées à rechercher des partenaires non autochtones intéressés à fournir un soutien financier à leur initiatives. Au cours des trois dernières années, les Autochtones ont fait preuve d'une très grande habileté et ont connu du succès dans leur quête de financement au moyen d'emprunts de sources diverses, notamment d'organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux, de l'industrie forestière et de consultants en foresterie. Ces partenariats leur ont valu une expertise extérieure à laquelle elles n'auraient pu accéder autrement. Ils ont

Un principe fondamental du PFPN est la participation financière des Premières nations aux coûts des projets. Celles-ci sont en outre encouragées à rechercher des partenaires non autochtones intéressés à fournir un soutien financier à leur initiatives. Au cours des trois dernières années, les Autochtones ont fait preuve d'une très grande habileté et ont connu du succès dans leur quête de financement au moyen d'emprunts de sources diverses, notamment d'organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux, de l'industrie forestière et de consultants en foresterie.

Ces partenariats leur ont valu une expertise extérieure à laquelle elles n'auraient pu accéder autrement. Ils ont de plus contribué à consoliderle PFPN et offrent une assurance que la plupart des projets seront menés à bien.

Le Tableau 2 donne un aperçu du montant de la contribution financière des Premières nations et de leurs partenaires non autochtonesau financement de projets au cours des trois premières années du Programme.

Tableau 2 Financement par les Premières nations et autres partenaires Millions $

Année	FNFP	Premières nations	Autres sources	Total Premières nations et autres	Programme Ratio de levier
1996-1997	5,9	4,0	1,9	6,1	1:1,0
1997-1998	5,5	6,6	5,3	11,9	1:2,2
1998-	5,0	3,7	6,0	9,7	1:1,9

[Tables des matières]

Création d'occasions de développement économique

Le PFPN a soutenu financièrement au-delà de 580 projets au cours des trois premières années du Programme. En ce qui concerne le développement économique, de nombreux projets se sont transformés en entreprises commerciales viables, créant du coup des occasions d'emploi à court et à long terme pour les Premières nations. D'autres projets, notamment ceux qui sont liés à l'aménagement forestier dans les réserves, s'échelonnent à plus long terme et génèrent, en plus d'une capacité collective de gestion du patrimoine forestier, des emplois annuels pour les membres des bandes. Voici le récit de deux réussites caractéristiques des nombreux projets associés au Programme.

[Tables des matières]

Construction d'habitations pièce sur pièce à Berens River

La réserve de Berens River est une petite collectivité autochtone, d'une population inscrite d'environ 2 100 membres, située à quelque 275 kilomètres au nord de Winnipeg (Manitoba). Pour ses membres vivant dans la réserve, les chances d'emploi dans un endroit aussi reculé de la province sont minimes. Présentement, le taux de chômage y est d'environ 80 %. L'idée d'ériger des habitations pièce sur pièce dans la réserve est née de la conviction que des arbres de bonne qualité seraient mieux utilisés en construction ou à la fabrication d'autres produits à valeur ajoutée qu'à la production de pâte dans les papetières locales. À partir d'une étude de faisabilité sur le potentiel de développement économique des ressources forestières environnantes, la bande a entrepris de construire des bâtiments pièce sur pièce dans le cadre d'un projet pilote visant à démontrer une façon de valoriser les produits forestiers.

Au début de 1997, le PFPN a approuvé un projet communautaire prévoyant le déplacement de plusieurs membres de la bande pour suivre une formation sur la construction d'habitations pièce sur pièce. Après coup, un projet a vu le jour dans la réserve pour l'érection d'un pavillon avec l'aide de spécialistes comptant 27 années d'expérience dans ce type de construction. Au cours de l'été, six membres de la bande ont été formés sur les lieux et une vingtaine d'étudiants autochtones ont eu la chance de participer aux travaux. L'érection du pavillon, qui servira d'habitation aux visiteurs et de local pour les réunions et autres événements, constituait pour tous les participants le premier test des compétences nouvellement acquises.

Leur travail consistait à écorcer, à chantourner et à soulever les billes au moyen d'une grue pour les fixer en place. Huit semaines ont été consacrées à l'apprentissage du traitement des billes et huit autres, à l'assemblage du toit, l'étape la plus compliquée de la construction. Le bâtiment, d'une superficie 2 200 pi^2, est maintenant terminé. Il est doté d'un plafond cathédrale, d'une terrasse ainsi que d'un toit au style très particulier. Six petits pavillons indépendants et des

chambres, pour les visiteurs qui utilisent le pavillon principal, seront construits tout près. Un second bâtiment, de 1 600 pi^2, a également été construit au cours de l'été 1998.

Ce projet a revêtu une grande importance pour la collectivité, où les biens et services coûtent 40 % de plus que dans les villes. Mais, le plus important est qu'il a permis à des jeunes gens de faire l'apprentissage de nouvelles compétences et du travail d'équipe. Outre sa propre contribution financière et celle du PFPN, la collectivité de Berens River a obtenu des fonds de partenariat auprès d'autres organismes publics et privés, qui lui ont permis de réaliser son projet. Maintenant qu'elle a achevé cette phase de son plan d'affaires, elle envisage de construire une scierie, qui viendra compléter ses plans d'avenir, incluant la construction d'habitations pièce sur pièce.

[Tables des matières]

Foresterie et produits à valeur ajoutée font bon ménage

Eel Ground, petite réserve qui occupe 2 639 ha dans une région rurale de l'est du Nouveau-Brunswick et compte à peine plus de 775 membres inscrits, a entrepris au début des années 1990 d'aménager ses 2 500 ha de terrain forestier productif. Pendant les 150 années précédentes, les activités autochtones et non autochtones, qui n'avaient fait l'objet d'aucune surveillance ou contrôle, avaient conduit à l'appauvrissement du sol, qui ne produisait plus qu'un faible volume d'arbres à valeur marchande.

En 1990, était adopté un plan d'aménagement forestier pour la réserve, suivant lequel on prévoyait devoir consacrer beaucoup de temps et de ressources financières à réhabiliter la forêt de manière à pouvoir à nouveau y récolter du bois d'œuvre. Malgré les défis que cela posait, les membres de la bande ont choisi de mettre le plan en application et de rétablir la forêt à un niveau de production durable. Dès lors, les membres se sont mis à considérer la forêt comme une éventuelle source d'emplois, d'autant plus que le taux de chômage atteignait 70 %.

Au même titre que les techniques forestières occidentales traditionnelles, les valeurs culturelles et spirituelles des autochtones font partie intégrante de leur plan d'aménagement. Aussi certaines zones de la forêt d'Eel Ground sont-elles laissées intactes en raison de leurs valeurs traditionnelles, qui ont priorité sur les valeurs économiques.

Depuis l'adoption du plan d'aménagement et pendant quelques années après, les Premières nations on dû, faute d'expérience en aménagement et en production de bois d'œuvre, recourir à des investissements massifs et à l'assistance technique du gouvernement et du milieu de l'enseignement. Depuis 1996, le PFPN fournit une aide financière pour un certain nombre de travaux sylvicoles recommandés, tels les éclaircie précommerciales ou semi-commerciales et l'enlèvement des résidus.

En 1995, la collectivité a fait l'acquisition d'une scierie mobile et d'une raboteuse, puis a construit un séchoir à bois pour le traitement des résidus. Une petite entreprise, la *Straight Arrow Specialized Lumber Products,* a été créée pour la fabrication de produits spécialisés, comme des planches de thuya occidental, commercialisées localement sous forme de panneautage, ou des nécessaires pour la construction de terrasses. De plus, on y fabrique des meubles de jardin sur commande, en réponse à une demande croissante pour les produits de ce type. En 1996, un

contrat a été passé entre les Autochtones et la Eagle Forest Products Limited, usine de panneaux de copeaux agglomérés, pour la production de 350 000 poutrelles par an. En fournissant des produits à valeur ajoutée sur demande, Eel Ground First Nation se taille un créneau particulier sur le marché tout en procurant des possibilités d'emploi aux membres de la bande. Les recettes découlant de la vente de ces produits contribuent aux avoirs de la bande et aident à couvrir certains coûts d'aménagement. L'entreprise emploie présentement 12 personnes dans les travaux forestiers, 6 dans la transformation du bois et 3 en administration. Bien qu'elle dépende toujours de l'aide financière du gouvernement, le montant de cette aide a décru de façon substantielle. L'entreprise s'est efforcée, tout au long de la dernière décennie, à faire valoir les bienfaits de l'aménagement intensif pour des forêts improductives ainsi que la possibilité de transformer les résidus dont on avait l'habitude de se débarrasser en produits à valeur ajouté.

De nos jours la gestion et les pratiques d'Eel Ground servent de modèle et d'inspiration aux autres collectivités autochtones de la province et d'ailleurs. Sa façon d'intégrer les valeurs collectives à son plan d'aménagement a suscité un regain d'intérêt pour les valeurs et le mode de vie autochtones.

[Tables des matières]

Résumée

Pour de nombreuses collectivités autochtones, la terre et les ressources naturelles offrent d'intéressantes perspectives d'emploi et de développement économique. Le gouvernement fédéral est déterminé à aider les Premières nations à se doter des moyens nécessaires pour atteindre l'autosuffisance dans le secteur forestier. Le PFPN aide de façon non négligeable nombre de collectivités rurales partout au Canada à atteindre ces objectifs.

Un facteur essentiel au le succès du PFPN a été la formation de partenariats entre Autochtones et non-Autochtones aux fins de la réalisation de projets. Depuis le lancement du Programme, en 1996, la contribution financière des Premières nations et des autres partenaires s'est élevée à 27,8 M$, et celle du gouvernement fédéral, à 16,4 M$. Ainsi, la participation autochtone a largement dépassé les prévisions initiales. Le volume d'affaires et les nouvelles possibilités que les partenariats ont entraînés dans les collectivités autochtones ont montré sans équivoque toute l'importance de ces ententes.

Beaucoup plus qu'un simple programme, le PFPN est un concept et un processus marquant le début d'une nouvelle relation entre les Premières nations, le gouvernement et le secteur privé. En s'impliquant dans le Programme, les Autochtones ont clairement manifesté leur volonté d'œuvrer dans le respect de ses paramètres, afin que chacune de leurs collectivités puisse atteindre ses objectifs en matière d'aménagement forestier.

1. [1] Cette communication a été présentée au Groupe de travail de l'IUFRO " Foresterie et développement rural dans les pays industrialisés " (6.11.02), à l'occasion du Symposium international intitulé : *New Opportunities for Forest-Related Rural Development*, tenu en août 1999 à Aberdeen, en Écosse, et organisé par l'Université d'Aberdeen et l'Institut européen des forêts.

[Tables des matières]

Page principale du PFPN	Quoi de neuf	National	Provinces et territoires
Premières nations en foresterie	Publications	Autres sites	À propos du site